

pris et menacé un cabaretier de sa paroisse, du nom de Groleau, qui, par sa facilité à livrer des boissons, causait dans la paroisse de fréquents désordres. Voyant que ces aversissements particuliers n'avaient aucun effet, que les désordres, les ivrogneries et les scandales dont ce cabaretier était la cause, ne faisaient qu'augmenter, il l'interpella un jour publiquement en chaire, en reprochant à ses paroissiens les désordres et les scandales qui avaient journallement lieu, en invectivant surtout sur les excès d'ivrognerie qui faisaient tous les jours des progrès effrayants. "C'est, dit-il enfin, ce maudit Groleau, avec son rhum et son tonneau, qui est la première cause de tous ces scandales."

Le susdit Groleau, choqué, irrité au dernier point d'une semblable interpellation, et surtout de l'épithète de maudit joint à son nom, et par laquelle il se regardait comme dévoué à l'anathème et entièrement déshonoré, porta sa plainte à M. l'Intendant même contre M. Ménage.

Ce monsieur est cité à une cour spéciale qui doit se tenir en présence de l'Intendant. M. Ménage s'y rend. Là, sommé de répondre sur les motifs qui l'ont pu porter à se servir d'expressions aussi étranges que celles qu'on lui reproche avoir employées à l'égard du sieur Groleau, sommé de faire connaître ce qu'il peut avoir à dire pour sa justification, M. Ménage se renferme dans un profond silence. Sommé plusieurs fois de répondre, il garde toujours le silence; l'Intendant lui-même lui adresse enfin les mêmes paroles que Pilate autrefois avait adressées à Jésus-Christ: "Vous ne répondez rien à ce qu'on dit contre vous!" Ce que j'ai à répondre, dit enfin M. Ménage, le voici: "Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui ne voulait que le bien, qui n'enseignait que la vérité, a été cependant traîné de Caïphe à Pilate, de Pilate à Hérode, d'Hérode à Pilate; aujourd'hui, moi qui suis son disciple et son ministre, pour la même cause je suis traité comme il a été traité." Et ensuite, prenant son chapeau, le bon vieillard salue M. l'Intendant et toute la cour, et se retire tranquillement. Soit étonnement de la hardiesse et de la liberté de la réponse, soit que l'on s'aperçut qu'il n'y avait point d'excuse à attendre d'un homme de ce caractère, on le laissa aller tranquillement, et maître Groleau, outre la mercuriale

solennelle qu'il avait eu de son curé, en reçut encore une de son Intendant, qui lui dit que s'il ne voulait pas s'exposer à quelque chose de plus désagréable encore que ce que lui avait dit son curé, il prit soin lui-même d'observer et de faire observer dans sa maison un meilleur ordre. Ainsi finit cette poursuite.

Abbé F. X. GATIEN.

NOS JOURNAUX EN 1809

L'UN des ex-rédacteurs du *Courrier de Québec*, (publié il y a un siècle), se plaignait du peu d'encouragement que les Canadiens accordent à leurs journaux: "On aimait, dit-on, le *Courrier*. Mais si on l'aimait, pourquoi ne pas prendre les moyens de le conserver? Pourquoi ne pas y souscrire plutôt que de courir de maison en maison pour trouver et lire le numéro du jour?"

Il ajoute que la plus forte liste du *Courrier* s'est élevée à trois cents souscripteurs.

"Tant que l'on verra les Canadiens préférer un tour de calèche au plaisir de lire une bonne feuille périodique, on pourra toujours affirmer qu'ils sont incapables de remplir la part qui leur est assignée par la constitution."

La citation qui précède me remet en mémoire l'épigramme de Joseph Quesnel, écrite en 1803, alors que la *Gazette de Québec* et le *Herald de Québec*, (fondé en 1789) se partageaient les faveurs publiques, et qu'ils voyaient encore "sur leurs antiques listes errer de loin en loin le nom d'un abonné:

Pourquoi tous ces livres divers,

Ecrits en prose, écrits en vers,

Et qui remplissent vos tablettes,

Disait au libraire Ménard,

Un certain noble campagnard,

Qui pourra lire ces sornettes!

—Des sornettes! vous vous trompez;

Ce sont de nos meilleurs poètes

Tous les ouvrages renommés;

Vous devriez en faire emplette.

—Emplette! à quoi bon? Vous saurez

Que m'étant joint à deux curés,

Nous souscrivons pour la *Gazette de Québec*."

B. SULTE.